# Fidèles à nos engagements

## Bilan annuel 2022



GOBIERNO DE ESPAÑA

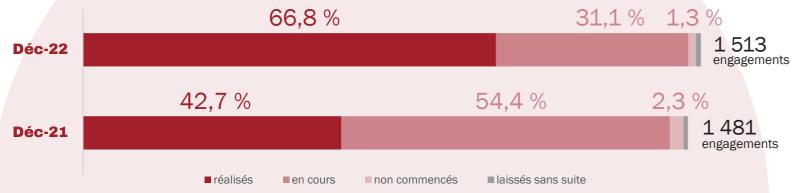
✓ ▶ Économie

### « Fidèles à nos engagements », c'est quoi ?

Au début de la législature, le président du Gouvernement s'est engagé de façon explicite à **rendre des comptes**, sur l'action du Gouvernement à intervalles réguliers.

Le rapport **Fidèles à nos engagements** » analyse l'évolution de la mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement depuis l'investiture jusqu'au 31 décembre 2022.

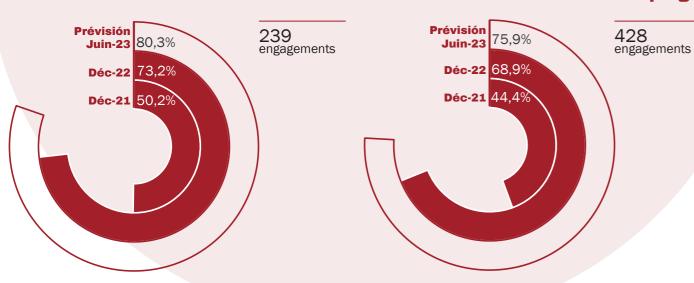
## Réalisation des engagements



Réalisation des engagements

de l'Accord de coalition progressiste

## Réalisation des engagements du discours d'investiture



#### Toutes les informations sont détaillées sur le site web de la présidence du Gouvernement.

#### **Principales initiatives**

#### Projets stratégiques pour la relance et la transformation économique (PERTE)

▶ PERTE Chin

Nouvelle



l'électricité dans la péninsule ibérique.

► Secteur agro-alimentaire

► Numérisation du cycle de l'eau

Mécanisme ibérique. Approbation d'un mécanisme pour plafonner le prix du gaz et réduire le prix de

Plan « Plus de sécurité énergétique » (+SE). Création de la « prime électricité de justice énergétique », augmentation des bonifications du tarif social (électricité et gaz) existant, création du tarif de « dernier recours » (Tarifa de Último Recurso, TUR) pour les chaudières collectives et réduction de la TVA sur le gaz, de 21 % au taux super-réduit de 5 %.

Aides en matière de transport. Gratuité des abonnements sur le réseau des trains de banlieue (Cercanías et Rodalies) et des trains régionaux (Media Distancia) de RENFE. Financement de la réduction de 30 % du prix du transport public collectif pour les voyageurs fréquents dans les communautés autonomes. Remise de 0,20 euros par litre de carburant à la pompe.

**Impôts provisoires.** Approbation d'un impôt provisoire sur les entreprises du secteur de l'énergie, les banques, les établissements de crédit et les grandes fortunes.

**Efficience énergétique.** Ratification de la répartition de 1 889 M€ de fonds sur l'ensemble du territoire pour financer les travaux de réhabilitation du parc résidentiel et la construction de logements sociaux locatifs économes en énergie.

**Entreprises.** Approbation de la loi sur la promotion de l'écosystème des entreprises en démarrage (loi sur les start-up), de la loi sur la création et la croissance des entreprises et poursuite de la mise en œuvre du programme *Kit Digital*.

**Science et innovation.** Approbation de la loi portant réforme de la loi sur la science, la technologie et l'innovation et du Plan de transfert et de collaboration.

**Communication.** Approbation de la loi générale sur les télécommunication et de la loi générale sur la communication audiovisuelle.

Loi sur les déchets et les sols pollués pour une économie circulaire. Réduction de la consommation de certains produits en plastique à usage unique.

Plans de durabilité du tourisme sur site. Approbation d'une nouvelle enveloppe extraordinaire de 720 M€.

Politique agricole commune (PAC). Approbation de la loi sur la réglementation du système de gestion et les règles d'application de la Politique agricole commune (PAC) en Espagne, et approbation du Plan stratégique de la PAC (PEPAC).

**Culture et sports.** Approbation de la loi sur le sport. Mise en place de la « prime culture jeune » et amélioration des conditions de travail du secteur de l'art.

**Qualité démocratique.** Approbation de la loi sur l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques de l'Administration générale de l'État (AGE) et suppression du mécanisme connu sous le nom de voto rogado (vote sollicité).

économie de la la langue espagnole aérospatial de soins

Pensions. Approbation d'un nouveau système de cotisation sur la base des revenus nets pour les travailleurs indépendants. Revalorisation des pensions de 8,5% pour

▶ Industrie navale < \

**▶** Secteur

2023 (y compris pour le revenu minimum vital).

**Emploi.** Garantie du droit à la prestation de chômage pour les employées domestiques et amélioration de la protection sous forme d'aide sociale pour les personnes ayant travaillé sous contrat discontinu à durée indéterminée.

**Emploi public.** Approbation d'offres pour la stabilisation de l'emploi public dans les différentes administrations publiques portant sur 372 612 postes.

**Logement.** Signature d'une convention avec le SEPES pour la construction de 100 000 logements locatifs sociaux. Approbation du Plan national pour l'accès au logement 2022-2025 et d'aides au logement pour les jeunes. Adoption du code de bonnes pratiques hypothécaires visant à atténuer les effets de l'augmentation des taux d'intérêts, et limitation de la mise à jour annuelle du montant des loyers des contrats locatifs à 2 %.

**Soins et dépendance.** Approbation du financement de projets d'investissement dans l'économie des soins (près de 900 M€). Prévision d'une enveloppe de 620 M€ dans la loi de finances pour 2023 au titre d'aide à la dépendance.

**Liberté sexuelle.** Approbation de la loi organique relative à la garantie intégrale de la liberté sexuelle, afin de garantir la prévention des violences sexuelles. Approbation du plan Camino comprenant le premier programme d'insertion socio-professionnelle pour les victimes de traite et d'exploitation sexuelle.

Lutte contre la violence de genre. Approbation de la Stratégie nationale de lutte contre les violences machistes 2022-2025. Décision, en accord avec les communautés autonomes, de prolonger et de renforcer le financement du Pacte d'État contre la violence de genre.

**Produits d'hygiène féminine.** Baisse de la TVA de 10 % à 4 %.

**Éducation.** Approbation de la loi organique relative à la formation professionnelle. Approbation d'un complément de bourse de 100€ par mois. La loi de finances pour 2023 prévoit une enveloppe de 2 548 M€ au titre de bourses et d'aides aux études, soit 400 M€ de plus qu'en 2022.

Loi intégrale sur l'égalité de traitement et la non-discrimination. Loi garantissant le droit à la non-discrimination dans tous les domaines.

**Santé et système de soins.** Approbation du plan d'action pour les soins primaires et communautaires 2022-2023. Mise en service du numéro de téléphone 024 pour la prévention du suicide, et du nouveau portefeuille de services de santé bucco-dentaire.

**Loi de mémoire démocratique.** Pour la récupération, la sauve-garde et la diffusion de la mémoire démocratique.